

Séjour familial

Maison de Quartier EST/Centre social

La Maison de Quartier EST

Depuis 2003, les quatorze quartiers de Châteauroux sont regroupés en sept Grands Quartiers. La Maison de Quartier se situe sur le Grand Quartier EST. Elle est construite à proximité de deux cités d'habitat social (Saint Denis, les Nations) et au cœur d'une troisième, la cité du Fontchoir. Inaugurée en octobre 2008, elle possède la particularité d'être une structure municipale agréée centre social. Ses missions s'articulent donc en étroite relation avec le projet éducatif du service « Démocratie, Jeunesse, Vie des quartiers » de la ville de Châteauroux et le nouveau projet social élaboré pour le renouvellement de son agrément CAF. Depuis sa création, sa fréquentation est en hausse constante du fait des activités proposées et des partenariats associatifs établis.

Le projet

La Maison de Quartier EST organise un premier « séjour de vacances familiales » en direction de familles et personnes isolées, « empêchées » de partir en vacances l'été.

Ce premier séjour répond parfaitement aux objectifs de l'axe 1 du nouveau projet social de la structure : Lutter contre l'exclusion et l'isolement des personnes en favorisant les relations intergénérationnelles.

Ce projet s'appuie sur les constats suivants :

- Beaucoup de familles dont les enfants fréquentent l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) et l'atelier du CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) sont très fragilisées financièrement et ne partent pas en vacances.
- La MQE a proposé, au cours du mois de juillet 2013, des temps d'animation en direction des adultes. Cela a permis de mettre en évidence plusieurs problématiques ne permettant pas, pour ces personnes, de se projeter sur l'organisation d'un séjour (mobilité, isolement, faibles revenus, monoparentalité).
- L'accompagnement de l'épicerie sociale, œuvrant au sein de la structure, a favorisé la création de lien avec des familles et des personnes très isolées, ne fréquentant pas la maison de quartier auparavant.

Les objectifs du projet

- Créer du lien social entre les familles et les personnes isolées en favorisant la citoyenneté (prise de décisions collective, engagement, capacité à se projeter, organisation d'actions d'autofinancement)
- Accompagner la parentalité (favoriser et enrichir les temps de partage familiaux hors du contexte quotidien)

- Favoriser l'insertion sociale de familles financièrement précarisées : Droit aux vacances, ouverture sur l'extérieur, droit à « être comme tout le monde »

Les dates: Le séjour s'effectuera du 16 au 23 juillet 2014.

Il est important que les familles soient totalement coupées de leur quotidien et de leur environnement habituel. Une durée d'une semaine permettra de réaliser cette coupure et de s'approprier pleinement les lieux.

Le moyen de transport retenu est le bus. Cela permettra de pouvoir transporter des bicyclettes personnelles pour être autonomes dans les déplacements sur l'île de Ré et les alentours. Pas de véhicules sur place.

Le public

Pour ce premier séjour, la structure a fait le choix de proposer le projet à des familles avec lesquelles des démarches d'accompagnement à la parentalité ou d'insertion sociale sont engagées. Le groupe est donc constitué de cinq familles contactées par le biais de l'atelier d'Accompagnement Scolaire et l'épicerie sociale du quartier, instances auxquelles participe l'animatrice référente du projet.

Ainsi le groupe est composé de vingt personnes:

un couple et trois enfants (accomp scolaire).

un couple (le papa ne peut pas partir) et quatre enfants (accomp scolaire)

une maman vivant seule avec son fils (épicerie sociale)

une maman vivant seule avec deux enfants (accomp Scolaire)

une maman, veuve depuis peu, vivant avec ses quatre fils (épicerie sociale). Cette famille est placée sous la tutelle de l'UDAF et un travail est menée en étroite collaboration avec la tutrice, visant à poursuivre la dynamique de réinsertion sociale enclenchée par l'UDAF.

Méthodologie/démarche

L'animatrice s'est, d'emblée, positionnée en accompagnement et non pas dans « le faire à la place de ». Elle a défini ses domaines et limites d'interventions pour:

- L'organisation et la planification des rencontres avec les participants
- Le soutien dans le montage et la réalisation des actions d'autofinancement
- Sa présence sur le séjour: Garante du cadre, facilitatrice, médiation si problèmes relationnels. Possibilité de se mettre à disposition à raison d'une demie journée par famille et proposition de temps de permanence selon les besoins et les imprévus tous les après-midis. Encadrement lors des temps collectifs

A ce jour:

Deux premières rencontres ont déjà eu lieu afin de faire connaissance entre les parents, d'expliquer les modalités de l'épargne, des actions d'autofinancement et de valider collectivement les dates, la destination du séjour et le moyen de transport.

Les mamans ont eu ensuite l'idée d'organiser un goûter afin de faire se rencontrer tous les adultes et les enfants, ce qui a rassuré la maman placée sous tutelle, par rapport au regard porté sur son fils « différent » .

Quatre autres réunions sont programmées afin d' affiner les actions d'autofinancement, mais aussi le contenu du séjour en lui-même. En effet, il est important que chaque famille construise son propre temps de vacances dans le respect des rythmes et des attentes de chacun. Il s'agira également de recueillir les envies des enfants. Cela permettra, entre autre, de fédérer l'organisation de temps d'activités en commun pour les enfants et la mise en place de temps privilégiés entre adultes (en couple ou en groupe).

Ces rencontres ont aussi pour objectifs propres aux participants de:

-Mieux connaître les personnes avec lesquelles ils vont « partager leurs vacances ».

-S'entraider, coopérer.

-Apprendre à faire des choix dans l'intérêt du groupe

Une journée de repérage sera programmée sur le site fin avril avec des mamans, afin de visualiser concrètement les lieux et de se présenter à l'équipe du camping.

partenaires du projet

Le CUCS: (Contrat Urbain de Cohésion Social) par le biais du fonds d'aide à projet global des quartiers prioritaires de la Ville.

Le Conseil de Quartier EST : Cette instance de participation des habitants est un partenaire incontournable de la Maison de quartier dans l'organisation de manifestations et le soutien aux initiatives et projets d'habitants et d'associations.

L'association « Vacances Ouvertes » Uniquement pour les familles et personnes correspondant au niveau de ressources définis.

CAF: Aides aux vacances.

L'association « Projets Familiaux 36 »: La Maison de Quartier EST, en tant qu'équipement à gestion municipale, applique des tarifs votés annuellement par le Conseil Municipal (adhésions, participation aux ateliers). Elle dépend du Trésor Public (régie dépenses et régie recettes) pour sa comptabilité ce qui implique que les recettes encaissées sont automatiquement reversées sur le budget global de la municipalité et ne peuvent en aucun cas alimenter un projet. Le partenariat avec Projets familiaux 36 permet aux familles de déposer individuellement leur épargne et le produit des actions d'autofinancement. C'est aussi une façon de travailler sur l'autonomie des personnes (engagement individuel et collectif, capacité à se projeter, ...).

La Banque alimentaire : Une partie de l'épargne des familles sera mise en commun pour l'achat de produits alimentaires de base selon un tarif préférentiel équivalent à 1/10ème de leur valeur réelle.

Évaluation

La présence de l'animatrice va permettre une évaluation en continu

Avant le séjour: Motivation/engagement /Présence aux réunions /participation aux actions d'autofinancement

Pendant le séjour : Comportement /Respect des décisions collectives /Parentalité: activités parents et enfants /Socialisation: rencontres hors groupe

Après le séjour

Bilan individuel de satisfaction pour les adultes et les enfants

Bilan collectif

Perspectives

- Réaliser un panneau collectif des photos souvenirs
- Poursuivre la dynamique engagée notamment sur l'organisation d'actions collectives visant à produire de l'autofinancement (développer le « mieux vivre ensemble » et le plaisir du « faire ensemble » dans un intérêt collectif, engagement et/ou participation à des ateliers ou évènements de la structure, du Quartier, de la Ville).
- Poursuivre le partenariat engagé avec les acteurs sociaux pour optimiser la démarche de réinsertion pour certaines familles.